

Commentaires généraux :

Site classé, les cascades d'Arifat figurent depuis de très nombreuses années comme une destination touristique du département. Les cascades sont particulièrement visitées à la belle saison (printemps-été). De modestes aménagements avaient été réalisés à l'époque pour permettre aux visiteurs d'accéder au site. Seule la rive droite du cours d'eau était concernée. Afin de mieux canaliser la fréquentation de cet espace et pour une mise en sécurité du site, de nouveaux équipements ont été imaginés, intégrant les deux rives et le château.

Cette nouvelle mise en valeur a soulevé la question de la compatibilité avec les intérêts naturalistes.



Les cascades d'Arifat s'intègrent, sur un plan naturaliste, dans un contexte plus large de vallées encaissées boisées, aux nombreux éperons rocheux. La vallée principale est celle du Dadou, notamment la partie située depuis le barrage de Razisse, jusqu'aux carrières situées en amont de Saint-Lieux-Lafenasse (les mines de Peyrebrune). Trois autres vallées (affluents) composent ce complexe : la vallée du Dadounet, la vallée du ruisseau de Bernabrol, où se trouvent les cascades d'Arifat, et le Rieu de l'Aze, qui se jette dans le Dadou, juste en aval des cascades au lieu-dit de La Roque.

Les principaux enjeux ornithologiques de ces vallées reposent sur les espèces rupestres et quelques rapaces comme le **Circaète Jean-le-Blanc** et les **Busards Saint-Martin** et cendré sur les plateaux. Les espèces rupestres sont : le **Faucon pèlerin**, le **Grand-duc d'Europe** (ci-contre, photo : *Ian White*), le **Grand-Corbeau** (ci-dessus, photo : *Agustin Povedano*) et accessoirement l'**Hirondelle de rocher**.



Photo : David Maher

Le site des cascades d'Arifat présente un potentiel pour toutes ces espèces rupestres. Toutefois, cette vallée est étroite et la fréquentation touristique qui existe depuis de nombreuses années, font que ces espèces n'utilisent que très occasionnellement le site et ne s'y reproduisent donc pas. Les nombreux sites de substitution des autres vallées voisines permettent le maintien de ces espèces.

La canalisation du public sur ce site, qui faisait déjà l'objet d'une promotion touristique, permet de rationaliser des moyens pour améliorer l'accueil et l'information sur la découverte du patrimoine naturel. L'objectif étant d'éviter une dissémination des personnes sur l'ensemble des sites rupestres.

Ci-contre à gauche : un **Faucon pèlerin** ; ci-dessous à gauche : un **Circaète Jean-le-Blanc** (photo : *Philippe Garcelon*) ; ci-dessous : une **Hirondelle de rocher** (photo : *Roger Senderson*)

